



Seconde Générale et Technologique

Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable

Spécifique à l'enseignement agricole, l'EATDD est un enseignement optionnel général obligatoire qui vise à faire découvrir un territoire et comprendre comment le valoriser dans une perspective de durabilité.

L'EATDD est enseigné en pluridisciplinarité (biologie, écologie, agronomie-zootéchnie, éducation socioculturelle, histoire-géographie et sciences économiques et sociales).

Nouveauté à la rentrée 2026 :

Module objectif vétérinaire et métier de la santé animale

- => Des travaux pratiques
- => Des rencontres avec des professionnels
- => Accompagnement ou projet personnel
- => Stage en clinique vétérinaire et parcs animaliers

- Un enseignement général commun à toutes les classes de seconde générale et technologique
- Un enseignement d'exploration spécifique :
Ecologie Agronomie Territoires
et Développement Durable (EATDD)
- Un enseignement optionnel facultatif :
Hippologie-Équitation
- Un accompagnement personnalisé
(méthodologie et orientation)
- Des possibilités de poursuite d'études en :
 - Bac Général (notamment en biologie-écologie, physique-chimie et mathématiques).
 - Bac Technologique (notamment STAV aménagement ou production).

Au programme	Horaires hebdo
Enseignements communs aux classes de 2 ^{de} GT de l'Enseignement Agricole et de l'Éducation Nationale	🕒 26h30 • Français 4h • Histoire Géo 3h • LVA & LVB* (anglais et espagnol) 5h30 • Mathématiques 4h • Physique-Chimie 3h • Sciences de la vie et de la terre 1h30 • Education physique et sportive 2h • Sciences numériques 1h30 • Sciences économiques et sociales 1h30
Enseignement optionnel général (spécifique à l'enseignement agricole)	🕒 3h • Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (2h semaine A, 4 heures semaine B)
Enseignement optionnel facultatif	🕒 3h • Hippologie Equitation (1h d'hippologie et 2h d'équitation par semaine) Nouveauté à la rentrée 2026: Module objectif vétérinaire et métier de la santé animale
Total	🕒 29h30 dont 12h dédoublées (en sciences, en mathématiques, en français, en LVA & LVB, SNT et EMC) 🕒 2h • Accompagnement personnalisé 🕒 0h30 • Vie de classe

* possibilité de suivre l'allemand au CNED

Après la seconde Générale et Technologique

En fonction de l'avis du conseil de classe, la poursuite d'études se fait dans toutes les classes de 1^{ères} générales ou technologiques et notamment vers les formations liées à :

- l'environnement, l'écologie, la gestion de l'eau,
- l'agronomie, l'agriculture, les sciences du vivant
- la nature, la forêt, l'aménagement paysager
- la santé, la médecine
- l'agroalimentaire, la biotechnologie,
- l'industrie, l'enseignement, la recherche,
- le commerce, les services,
- Etc.



Conditions d'admission

- En fin de classe de troisième (procédure Affelnet)
=>formuler le vœu d'orientation "**2^{de} GT Lycée La Peyrouse**"
- Possibilité de réaliser une **journée d'immersion et de découverte du lycée** et de ses formations
=>demande la fiche d'immersion et la remettre à son professeur principal au collège.
- Prendre contact avec le lycée La Peyrouse au 05 53 02 62 00

legta.perigueux@educagri.fr

La Peyrouse est un établissement d'enseignement public de Dordogne (MAASA)



Les atouts du lycée

- Un établissement à taille humaine avec internat favorisant le travail de groupe et l'entraide ;
- Des atouts pédagogiques variés sur place (laboratoires scientifiques dédiés, salles informatiques, salles spécifiques, CDI, foyer associatif, amphithéâtre, espaces verts, exploitations agricoles...) ;
- Études encadrées, remise à niveau/soutien et approfondissement en mathématiques et anglais, accompagnement personnalisé de la réussite et du projet d'orientation avec des entretiens ponctuels avec le professeur principal (aide à la recherche du parcours infra et post-bac) ;
- De l'accompagnement personnalisé : projets, actions de soutien et d'approfondissement, d'aide à l'orientation pour favoriser une maîtrise progressive par l'élève de son parcours de formation et d'orientation ;
- 2 semaines de stage en milieu professionnel (centres équestres, métiers du cheval, cliniques vétérinaires en ville et en zone rurale, milieu médical et métiers de la santé humaine ou animale, exploitations agricoles, entreprises du paysage, fédérations de chasse & de pêche, collectivités...).

Pour connaître les tarifs de la pension et de la demi-pension, consulter le site internet : naqui.fr/tarification-solidaire



Informations et inscriptions :

05 53 02 62 00
www.perigord.educagri.fr
legta.perigueux@educagri.fr
 Avenue Churchill – BP 22
 24660 Coulounieix Chamiers



Scannez-moi pour visiter notre site internet



Suivez nous sur [agrocampus.perigord](https://www.agrocampus.perigord.fr)